

LA LETTRE D'INFORMATION AOÛT 2023

CCAS de Montvalezan

Noéline sera auprès de nos aînés

Après une année d'interruption de la mission de service civique « Lien et Présence auprès de nos aînés » faute de candidatures appropriées, Noéline prendra ses fonctions cet automne et restera à nos côtés durant 9 mois. Noéline, qu'est-ce qui t'amène parmi nous ?



Noéline – «Après une vingtaine d'années d'existence et ma licence de géologie obtenue à Chambéry, je me suis retrouvée face à un problème, à savoir la sensation de manquer de maturité et de passion pour continuer mes études dans ce domaine de la géologie... Je me suis alors dit ...et si, pour résoudre ce problème, je m'accordais une année de réflexion, durant laquelle je ferais quelque chose de complètement différent du domaine scientifique dans lequel j'évolue jusqu'à présent ?

On m'a alors rapidement parlé d'envisager un service civique, et la mission proposée par le CCAS de Montvalezan m'a conquise. J'ai trouvé très gratifiant de pouvoir apporter de l'écoute, une présence et des choses simples mais précieuses à nos aînés. Par ailleurs, quoi de plus enrichissant que l'échange avec des personnes qui ont déjà vécu plein d'expériences dans multiples domaines différents ? Durant cette mission, je pourrai également découvrir et apprendre sur le fonctionnement d'une mairie, de l'administration... Que de choses importantes pour me faire grandir !

Enfin, le cadre rural et très montagnard de la commune a attiré mon attention. Moi qui adore la nature et particulièrement la randonnée. J'ai envie de découvrir la Tarentaise, dont les paysages sont bien différents de ma Drôme natale.

Vous en savez maintenant un petit peu plus sur moi, en attendant le moment de notre rencontre. A bientôt ! »

Propos recueillis par Didier Charvet, Directeur Mairie



CCAS de Montvalezan

Faciliter l'accès au ski à nos jeunes

Bonne nouvelle ! Cette année encore, le CCAS de Montvalezan attribuera aux jeunes de la commune un forfait de ski à la saison.



Pour permettre aux jeunes du territoire d'accéder au domaine skiable dans des conditions facilitantes, de pratiquer du sport en extérieur y compris en saison d'hiver, de préparer son avenir en lui donnant toutes les chances d'accéder à un métier de la montagne, le CCAS de Montvalezan reconduit son intervention pour la délivrance d'un forfait de ski « Espace San Bernardo » à notre jeunesse.

Le CCAS de Montvalezan proposera ce forfait **aux jeunes de moins de 18 ans dont 1 parent au moins habite à l'année sur la commune ainsi qu'aux enfants des travailleurs saisonniers qui sont inscrits à l'école primaire** de La Rosière pour la période hivernale.

Pour obtenir ce forfait, les frais de gestion à régler s'élèveront à 64€. Le règlement par virement de la somme correspondante conditionnera la délivrance du forfait.

Le formulaire et l'ensemble des pièces justificatives doivent être **déposés en mairie de Montvalezan pour le jeudi 19 octobre 2023 à 16h30 au plus tard** (délai de rigueur). Le formulaire est disponible sur notre site internet <https://mairie-montvalezan.fr>.

Contact : Audrey Chérancé, accueil@montvalezan.fr

Le chiffre du mois

3 Le nombre de mariages entre le 14 et le 19 août. **Un record !**
Félicitations à nos jeunes mariés !

Contact : Heidi Gaidet, stats@montvalezan.fr

Mairie – Services Techniques

Les Laix, accès compliqué

Pendant la durée du chantier de sécurisation de l'accès, la route sera fermée à la circulation.



Pour permettre la réalisation de travaux de constructions de murs de soutènement sur la route d'accès au village des Laix, **la circulation sera totalement interdite à tous véhicules entre PLANZAPUT et LES LAIX, du LUNDI au VENDREDI, de 8h à 12h et de 13h à 17h, du lundi 4 septembre au vendredi 29 septembre 2023.**

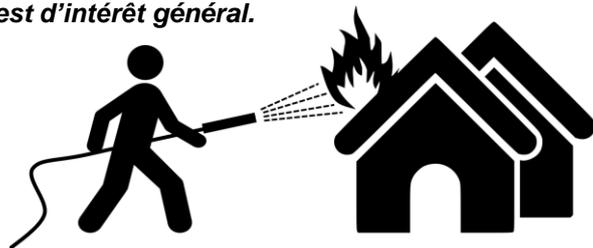
Pendant ces horaires, les véhicules légers < PTAC 3,5T pourront circuler via le chemin de Crêt et Mount pour revenir ou rejoindre la RD1090. Une réfection préalable du chemin est prévue. Les piétons pourront passer librement.

Contact : Manon Cerdan, secretariat-dst@montvalezan.fr

Mairie – Direction

S'entraîner à la défense incendie

Savoir intervenir en sécurité sur les premières minutes d'un feu avant l'arrivée des pompiers est d'intérêt général.



Dans la continuité de l'exercice réalisé l'an passé au village du Châtelard, nous réitérons cette année par une nouvelle formation organisée cette fois-ci au village de La Rochette. Les pompiers seront de nouveau présents pour dispenser leurs précieux conseils et vous permettre le cas échéant d'intervenir de manière efficace sur les premières minutes d'un incendie. **Tous les habitants de la commune sont invités** à cet exercice qui se tiendra le **MARDI 26 SEPTEMBRE à 18H à LA ROCHETTE.**

Thierry Vignes, élu référent à la sécurité de rappeler : « C'est essentiel de s'entraîner à ce type de manœuvre, de former, sensibiliser et rappeler les consignes et précautions à autant de riverains que possible. Il en va de notre sécurité à toutes et tous. Nous avons un rôle essentiel à jouer en amont de l'intervention des pompiers. »

Pour mémoire, **14 armoires de défense incendie sont réparties sur la commune.** Elles contiennent l'ensemble du matériel nécessaire pour combattre un incendie...7 tuyaux de 20 mètres DSP 70, 5 tuyaux de 20 mètres DSP 45 et 3 futs de lance.

Retrouvez toutes les implantations dans votre édition annuelle de l'ECHO de Montvalezan.

Contact : Audrey Chérancé, accueil@montvalezan.fr

Mairie – Services Techniques – Département Savoie

La traversée se refait une beauté !

La mairie de Montvalezan et le Conseil Départemental de La Savoie ont décidé de collaborer pour optimiser la réfection des enrobés de la traversée station.

A partir du lundi 11 septembre et jusqu'à la fin du mois, le Département et la mairie interviendront de concert pour la **réfection des enrobés situés entre le rond-point entrée station et le carrefour du Sky.** Le Département assurera la reprise des enrobés de la voie ; la commune reprendra ceux correspondant aux places de stationnement situées sur l'espace public.

A cette occasion, il a été convenu avec le Département de réduire la largeur de la voie réservée aux véhicules **afin de positionner dans le sens montant, une bande cyclable de 1,50m et un cheminement piéton de 1,50m également.**

Le coût des travaux à la charge de la commune s'élève à environ 150 000 € TTC.

Au cours de cette période de travaux, le stationnement sera interdit entre 7h et 18h sur le tronçon correspondant et des déviations via le carrefour de l'école, pourront être organisées pour optimiser le tirage des enrobés.

L'année prochaine, c'est le tronçon amont qui sera traité jusqu'à l'ancienne douane.

Contact : Manon Cerdan, secretariat-dst@montvalezan.fr

Comité des Fêtes – Office de Tourisme

La Photo du mois

La fête des Clarines, le dimanche 6 août.



Mairie – Ressources Humaines

Rejoignez-nous



La mairie recrute pour la saison d'hiver :

- des agent(e)s techniques polyvalents, **conducteurs d'engin** ;
- des agent(e)s techniques polyvalents **conducteurs poids lourd** ;
- des agent(e)s techniques polyvalents, **déneigement manuel et propreté** ;
- des agents(e)s technique polyvalents, **propreté-bâtiments-conciergerie** ;
- des **agents(e)s de crèche** avec CAP Petite-Enfance ;
- des **chauffeurs (euses) de bus** pour ses lignes « station » ;
- des agent(e)s de surveillance de la voie publique, **ASVP**.

La mairie recrute à l'année :

- un(e) **agent(e) scolaire et propreté** pour notre école ;
- un(e) **mécanicien(ne) polyvalent(e), un(e) agent(e) technique polyvalent(e) « bâtiment /voirie** » pour ses services techniques .

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr